



POUR QUE L'ÉTAT MAURITANIEN APPUI LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE SES OASIS

Les oasis mauritaniennes sont parmi les plus anciennes dans la sous-région. Toutefois, les différentes séries de sécheresse qui se sont abattues sur ce pays depuis les années soixante-dix ont entraîné une sévère détérioration des conditions de vie des populations sédentaires et nomades est désormais observée.

Le constat est alarmant

- Les ressources en eau ont été surexploitées,
- Les activités économiques ont été multipliées et diversifiées,
- La forme d'organisation sociale oasienne historique a été perturbée,
- Une grande partie du cheptel a été perdue,
- La population nomade s'est sédentarisée,
- L'urbanisation en zone oasienne est croissante
- L'exode vers les grosses agglomérations urbaines ne cesse de croître

L'ensemble de ces facteurs a comme conséquence finale l'épuisement des nappes phréatiques, et le déséquilibre des conditions initiales de l'oasis mauritanien menaçant de **leur disparition**.



Des projets et programmes oasiens ont vu le jour en Mauritanie, mais faute d'un programme national structurel fort, la protection et la gestion durable des oasis est loin d'être assurées ! De fait, les obstacles sont encore nombreux : acteurs insuffisamment coordonnés en leur sein et entre eux (administration, bailleurs, organisations de la société civile), ressources limitées et surtout un manque de priorisation politique. **Il est temps que l'Etat agisse plus durablement !**

Tous les acteurs doivent aujourd'hui se coordonner pour créer un espace d'échange et de décision concrètes, efficaces, et adapté aux spécificités oasiennes. Cela ne peut se faire sans un appui fort du gouvernement mauritanien. **Le premier pas indispensable du gouvernement est l'approbation des décrets d'application et de la loi concernant la reconnaissance des oasis par le parlement.**

Appel de la société civile au gouvernement pour la mise en place d'une stratégie nationale spécifique aux oasis

Aujourd'hui, les acteurs de la société civile, portés par le Raddo (Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis) appellent le gouvernement mauritanien à mettre en place une stratégie nationale de protection et sauvegarde des oasis sur l'ensemble du territoire national. Ce document devra être établi de manière participative et basée sur les expériences et priorités locales. Ainsi, les acteurs oasiens seront capables d'apporter une valeur ajoutée au dialogue sur la formulation et le suivi des politiques nationales sectorielles liées au développement des oasis.

Préalablement, la participation des OSC sera aussi renforcée par la **mise en place de systèmes de consultation et de renforcement des capacités au niveau local** pour s'assurer que la vision de ces OSC oasiennes a été comprise, prise en compte et appliqué au sens strict au sein des stratégies nationales.

Le gouvernement doit s'engager politiquement. Une loi et des décrets existent, ils ne sont pas approuvés par le parlement. C'est indispensable pour mettre à disposition les fonds nécessaires à la conception et à la mise en place de systèmes de préservation durable des oasis.



Pour se faire la stratégie doit contenir :

- Un état des lieux des oasis mauritaniens et de leurs acteurs
- Un volet spécifique à la gouvernance oasienne
- Un cadre institutionnel venant compléter le décret d'application
- Des axes stratégiques et un plan d'action adaptés aux réalités oasiennes



Appel du Réseau de Développement Durable des Oasis pour la création de l'Agence nationale de développement durable des oasis (ANDDO)

Pour appuyer la mise en place de la stratégie nationale de développement durable des oasis la société civile oasienne membre du Raddo appelle à la création d'une Agence Nationale de Développement durable des oasis. Nous demandons au gouvernement central ainsi qu'aux institutions ministérielles concernées afin de prendre part aux actions et d'engager leurs ressources vers une vision long terme pour la sauvegarde des milieux oasiens. En effet, bien que l'Etat a impulsé la création d'associations de gestion participative des oasis (AGPO) au travers de programmes nationaux (Oasis, PDDO), la Mauritanie accuse un retard considérable par l'absence d'une coordination nationale institutionnelle et juridique effective relative aux oasis. En effet, **il n'existe à ce jour, aucune institution gouvernementale portant la voix des oasiens au sein du gouvernement central**. L'urgence a sonné pour le renforcement des synergies entre les différents espaces de gouvernance. Sa création devra être basée sur le même principe participatif inhérent à la stratégie de sauvegarde des oasis, et elle serait rattachée à la présidence de la République et au ministère du développement rural

Les objectifs de l'ANDDO seront les suivants :

- Être un relais politique entre les OSC, service décentralisé et communes avec le gouvernement central ;
- Veiller au respect des réglementations et restrictions sur le terrain (eau, foncier, etc) ;
- Servir d'appui-conseil ;
- Encourager et appuyer les OSC oasiennes (AGPO, Union, Coopérative féminines) ;
- Renforcer les capacités des associations membres ;
- Promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Les prérogatives à sa constitution seront :

- Le développement d'une stratégie nationale spécifique aux oasis ;
- La réalisation d'un plan d'action spécifique ;
- La sauvegarde et la promotion du patrimoine matériel et immatériel oasien ;
- La protection et restauration écoresponsables des oasis ;
- Le plaidoyer et la défense des oasis ;
- La recherche de financements ;
- Le financement de projets et d'actions de recherche en milieu oasien.





Nous demandons donc à l'Etat mauritanien et aux ministères concernés de mettre en place par un processus participatif ces 3 actions essentielles à la survie des oasis du pays

1. Ratification du décret d'application et de la loi concernant la reconnaissance des oasis

2. Mise en place d'une stratégie nationale spécifique aux oasis

3. Création d'une Agence nationale pour le développement durable des oasis (ANDDO)

Au travers du Raddo, le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI) avec son partenaire Mauritanien l'ONG Tenmiya, porteurs de ce papier, ont mis en place avec l'appui de partenaires mauritaniens depuis plus d'une décennie une démarche de développement des oasis. L'objectif global de cette démarche est de mettre en place des initiatives pilote de promotion et de développement durable des oasis dans ce pays par la sauvegarde et la valorisation de ses ressources naturelles, économiques, sociales et culturelles. Pour ce faire, le CARI et TENMIYA ont initié l'élaboration d'une stratégie de sauvegarde et de développement des oasis avec la participation active des différents acteurs institutionnels impliqués dans cette cause.

L'objectif général de la stratégie est de permettre à ces acteurs oasiens d'être capable d'apporter une valeur ajoutée au dialogue sur la formulation et le suivi des politiques nationales sectorielles liées au développement des oasis. Dans ce contexte, il s'agit de mettre à la disposition de ces acteurs, un document de stratégie de sauvegarde et de développement des Oasis qui sera réalisé avec la participation de tous.

Pour en savoir plus : www.raddo.org

Contact : oasis@cariassociation.org